

POLITIQUE D'ÉVALUATION

Dernière révision: Décembre 2023

Document élaboré par Patrick Mullen et Johanne Vézina responsables de la coordination du PEI.

Révisé et entériné annuellement par l'équipe-école ainsi que par l'équipe de direction de l'école.



Table des matières

MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	1
ÉNONCÉ ET BUT DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION	2
EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU PEI :	2
PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	2
PRINCIPES DE L'ÉVALUATION	3
ATTENTES DE L'ÉTABLISSEMENT	3
ÉVALUATION EFFICACE	3
ÉVALUATION FORMATIVE	4
ÉVALUATION SOMMATIVE.....	4
DROITS ET RESPONSABILITÉS	4
ÉTABLISSEMENT	4
ENSEIGNANT(E)S.....	5
ÉLÈVES	5
PARENTS/TUTEURS LÉGAUX.....	5
CRITÈRES D'ÉVALUATION.....	6
PRATIQUES COMMUNES DE L'ÉTABLISSEMENT	6
NORMALISATION INTERNE	6
CONSIGNATION ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IB	7
PRATIQUES COMMUNES DE L'ÉTABLISSEMENT	7
EXIGENCES LOCALES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION DE L'IB	8
SYSTÈME DE NOTATION ET DE TRANSMISSION DES RÉSULTATS IMPOSÉ PAR LES EXIGENCES LOCALES	8
ARRIMAGE ENTRE LES EXIGENCES LOCALES ET LES PRINCIPES D'ÉVALUATION DE L'IB	8
EXIGENCES POUR L'OBTENTION DU DÉSI :	8
EXIGENCES POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE L'IB :	8
LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES	9
LIENS ENTRE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION ET LA POLITIQUE D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE.	9
LIENS ENTRE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION ET LA POLITIQUE LINGUISTIQUE.....	9
LIENS ENTRE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION ET LA POLITIQUE D'ÉDUCATION INCLUSIVE	9
MÉDIAGRAPHIE.....	10
ANNEXE 1.....	11
ANNEXE 2.....	15
ANNEXE 3.....	18
ANNEXE 4.....	19
ANNEXE 5.....	20
ANNEXE 6.....	22
ANNEXE 7.....	23
ANNEXE 8.....	25



Mission et vision de l'établissement

Mission : La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Vision : Développer et valoriser la réussite à travers l'engagement.

Valeurs : Engagement, Humanité et Épanouissement

Notre vision repose sur l'importance de développer une culture de la réussite où le développement d'aspirations scolaires et l'engagement sont au centre de nos préoccupations et ce, dans une dynamique où la valorisation et le respect seront en évidence. De cette façon, l'élève pourra s'épanouir et développer son empathie et en bout de ligne son humanité. De plus, en respect de la déclaration de la mission de l'IB (PEI), nous considérons essentiel de développer chez nos jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité internationale nécessaire afin de bâtir un monde meilleur.

En plus de la réussite pédagogique, l'établissement prône les valeurs d'ouverture et de persévérance pour permettre à chaque individu de développer ses compétences non-disciplinaires. Ces compétences sont primordiales pour la communauté scolaire du PEI de sorte que le programme puisse rayonner dans l'ensemble de la communauté scolaire de MET.



Énoncé et but de la politique d'évaluation

La politique d'évaluation de l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge est conforme au Programme de formation de l'école québécoise. Elle respecte les consignes en lien avec le bulletin à trois étapes et aux modalités reliées à celui-ci.

Le régime pédagogique constitue le cadre légal définissant les services éducatifs offerts aux élèves et encadrant les matières enseignées ainsi que les conditions d'enseignement dans toutes les écoles québécoises.

L'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge a donc l'obligation de se conformer aux exigences ministérielles en lien avec la progression des apprentissages au secondaire. Les normes et modalités sont établies par consensus et consignées (obligation légale). Ainsi, tous les élèves reçoivent un bulletin scolaire (bulletin unique) dont le format est prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (annexe 1).

En conformité avec les exigences du PEI :

Les enseignants doivent produire un bulletin IB à la suite de la première étape et en juin. L'école communique les résultats IB aux parents sous forme de communication écrite à l'étape 1 ainsi qu'au bulletin finale IB à la fin de l'année. Les résultats des élèves sont disponibles pour consultation pendant l'année via le portail parents (annexe 2 et 4)

Les parents des élèves sont informés en début d'année scolaire de la méthode d'évaluation selon les critères de l'IB. (Guide du parent et publication mensuelle : l'InterMET) (annexe 3).

Les coordonnateurs rencontrent les élèves en début d'année et les informent de l'importance de l'évaluation. Chaque élève reçoit les critères d'évaluation pour chacune des matières. Une mise à jour est faite, dès qu'un nouveau guide est publié. Les enseignants sont encouragés à expliquer et à utiliser les critères de l'IB afin que les élèves puissent atteindre les plus hauts niveaux. Des travaux d'élèves évalués sont conservés chaque année.

Planification de l'évaluation

Les enseignants du PEI sont requis de produire des évaluations en lien avec les quatre critères de l'IB deux fois par année et ce à toutes les années du PEI. Ces évaluations sont obligatoires dans toutes les matières prescrites par l'IB soient : art, éducation physique et à la santé, langue et littérature, acquisition des langues, mathématique, sciences, individus et société, design et interdisciplinarité.



Principes de l'évaluation

Attentes de l'établissement

L'établissement exige des enseignants d'évaluer des compétences chez les élèves en lien avec leur programme d'enseignement (progression des apprentissages). Les évaluations doivent correspondre et respecter tant les exigences ministérielles que celles liées au programme PEI de l'IB.

Les enseignants doivent donc concevoir des tâches d'évaluation authentiques et aligner les contenus pédagogiques avec chacun des critères de leur matière.

Ils ont l'obligation d'utiliser les objectifs spécifiques et les critères d'évaluation de la 1re à la 5e année du PEI. Ils doivent utiliser le « meilleur ajustement » lors de l'attribution du niveau atteint par l'élève lors de la vérification des acquis des apprentissages.

En favorisant une panoplie de stratégies d'évaluation, l'enseignant obtient un meilleur portrait de l'apprentissage des élèves.

L'évaluation doit permettre le développement des compétences dans chaque groupe de matière. Elle doit favoriser la recherche pour idéalement faire le lien avec des contextes de la vie réelle.

Évaluation efficace

Une évaluation efficace doit être basée sur les critères suivants : L'enseignant(e) doit :

- ✓ Mettre en contexte les évaluations pour les rendre significatives pour les élèves
- ✓ Planifier de manière globale l'évaluation (rencontres horizontales) et doit s'assurer de la compréhension des descripteurs pour évaluer de manière juste (normalisation)
- ✓ Varier les types d'évaluations (formatives, sommatives, à l'oral, par projets, etc.)
- ✓ Permettre l'autoévaluation pour rendre les apprentissages significatifs
- ✓ Utiliser les grilles d'évaluation de l'IB
- ✓ Transformer les niveaux de rendement en pourcentage pour le bulletin du ministère de l'Éducation (annexe 6)
- ✓ Proposer des tâches interdisciplinaires pour diminuer les évaluations



Évaluation formative

L'évaluation formative vise l'atteinte d'un meilleur ajustement des stratégies d'enseignement. Elle permet aux enseignants de recueillir des données qui ultérieurement lui seront utiles pour affiner son évaluation finale.

Des exemples d'évaluations sommatives sont présentés par les enseignants à l'intérieur des Plans de travail des unités (PTU).

Évaluation sommative

L'évaluation sommative permet de porter un jugement sur le développement des compétences des élèves. Elle peut prendre les formes suivantes : Évaluation écrite, exposé oral, travail en équipe (projet), texte de réflexion, recherche, laboratoire, réalisation artistique ou sportive, etc.

Une session d'examen a lieu en fin d'année scolaire (juin) pour l'ensemble des élèves de l'école (annexe 4).

Droits et responsabilités

Établissement

- ✓ Produire une politique d'évaluation, la faire respecter et la mettre à jour annuellement
- ✓ Informer et supporter les enseignants sur la mise à jour des nouvelles règles en matière d'évaluation
- ✓ Faire respecter les règles de l'évaluation inscrites dans l'agenda de l'élève ainsi que dans son contrat PEI
- ✓ Partager la politique d'évaluation aux parents
- ✓ Faire appliquer la politique d'intégrité intellectuelle et d'éducation inclusive pour encadrer davantage l'évaluation des critères du PEI (évaluation critériée)
- ✓ Respecter les exigences de l'IB et du ministère de l'Éducation en ce qui concerne la consignation et à la transmission des résultats aux parents



Enseignant(e)s

- ✓ Expliquer et partager aux élèves, avant l'évaluation, les grilles d'évaluations des 4 critères IB (annexe 7)
- ✓ Évaluer 2 fois (ou plus) chacun des critères du groupe matière
- ✓ Respecter les normes et modalités de l'établissement
- ✓ Informer à l'avance les élèves sur les dates d'évaluation et proposer des évaluations en lien avec les contenus enseignés
- ✓ Permettre aux élèves d'effectuer des récupérations en lien avec la matière, soit avant, soit à la suite de l'évaluation
- ✓ Respecter les demandes particulières des élèves avec des besoins spéciaux (différenciation)
- ✓ Partager les résultats critériés des élèves aux parents de manière continue en cours d'année

Élèves

- ✓ Respecter la politique d'intégrité intellectuelle de l'établissement lors des évaluations
- ✓ Consulter les grilles d'évaluation des matières avant l'évaluation
- ✓ Organiser son étude en vue de l'évaluation. Se présenter en récupération
- ✓ Être responsable de la reprise d'une évaluation si tel est le cas
- ✓ Respecter le contrat PEI en termes de remise des travaux et d'évaluation
- ✓ Avoir le droit aux mesures adaptatives, par exemple le tiers temps, si tel est le cas dans un plan d'intervention

Parents/tuteurs légaux

- ✓ Consulter pour connaître la politique d'évaluation de l'établissement scolaire
- ✓ Consulter les résultats de l'enfant via le portail de l'école en cours d'année
- ✓ Appuyer son enfant dans son parcours scolaire (étude, suivi des projets, etc.)
- ✓ S'informer des évaluations à venir
- ✓ Communiquer avec l'école et/ou les enseignants pour s'informer du cheminement scolaire de son enfant



Critères d'évaluation

Pratiques communes de l'établissement

À l'école Monseigneur-Euclide-Théberge tous les aspects de tous les critères d'évaluation sont évalués minimalement deux fois au cours d'une année scolaire et ce, pour chacune des huit matières et pour chacun des niveaux d'enseignement. Chaque critère comporte huit niveaux de rendement. Les descripteurs des niveaux accompagnent les grilles d'évaluation (annexe 7).

Le principe du meilleur ajustement ou « best fit » est utilisé pour rendre la note finale de l'élève. Les enseignants ont la possibilité de convertir les niveaux accordés en pourcentage en utilisant une grille de conversion produite par la SEBIQ (annexe 6).

Normalisation interne

La normalisation interne s'effectue par matière lors des rencontres de planification verticales. Les enseignants d'une même matière se réunissent pour planifier les évaluations et pour respecter la progression des apprentissages propre à chaque matière. Les rencontres de début d'année permettent aux enseignants d'avoir une vision et une compréhension commune des descripteurs (mots consignes) et des critères d'évaluations utilisés. De cette façon, les élèves s'assurent de recevoir une évaluation juste et plus uniforme.

En lien avec le projet personnel, la normalisation s'effectue lors des rencontres des superviseurs de projets à deux ou trois reprises au cours de l'année ainsi que lors de la rédaction du rapport et de la correction finale des rapports.

Consignation et transmission des résultats de l'évaluation des résultats de l'évaluation de l'IB

Pratiques communes de l'établissement

L'établissement scolaire Monseigneur-Euclide-Théberge respecte l'obligation ministérielle de produire trois bulletins pendant l'année scolaire. Deux fois par année l'école informe les parents du parcours scolaire de l'enfant via LA PREMIÈRE COMUNICACION PEI (automne) ainsi que le bulletin PEI (juin). En plus des deux communications annuelles, l'école informe les parents de la progression de l'élève via sa plateforme Mozaïk de toutes les évaluations critériées.

Le bulletin PEI-GRICS envoyé aux parents à la fin de l'année scolaire inclut les huit matières du PEI ainsi que le projet personnel. Une mention de réussite ou non est incluse également pour ce qui est de l'action-service (annexe 2).

L'interdisciplinarité est vécue à MET à tous les niveaux annuellement. L'évaluation de cette séquence d'enseignement est effectuée par l'enseignant ou les enseignants offrant la séquence. Les résultats sont consignés dans le portail au moment où le projet est évalué.

Deux projets design sont vécus annuellement pour les niveaux 1, 2 et 3. Idéalement un projet design débute dès l'automne et un projet qui débute environ en janvier-février pour chaque niveau de 1 à 3. L'établissement favorise une variété de projets issus de matières différentes. L'évaluation s'effectue par l'enseignant qui offre le design et ce peu importe la matière d'enseignement. Une normalisation est effectuée à la fin de l'année pour assurer un "meilleur ajustement" possible du niveau atteint. Les résultats sont consignés dans le portail en cours d'année et transmis au bulletin IB en juin.

Le projet personnel offert aux élèves de 5e année du PEI est évalué par le ou la superviseur(e) PP. Avant la fin de la remise du PP, les superviseurs effectuent un exercice de normalisation pour assurer une cohérence lors de la correction des rapports. La correction des projets est effectuée par les superviseurs et révisé par un comité de normalisation. Les résultats sont consignés par le superviseur et transmis au porteur de dossier PP pour la transmission des niveaux atteints aux parents, via le bulletin IB final ainsi que via une note au 2e bulletin pour informer les parents (annexe 8).

Un projet Action Service (communautaire) est effectué minimalement par année du PEI. Le but est d'offrir la possibilité à l'élève d'atteindre tous les objectifs en lien avec le volet service action. Les responsables des projets, peu importe la matière, évaluent le travail et consignent les résultats à même leur matière (annexe 5).

Exigences locales et principes d'évaluation de l'IB

Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locales

Les élèves de MET, participant au programme PEI doivent obligatoirement être évalués annuellement par le ministère de l'Éducation du Québec, en pourcentage, ainsi que par l'IB (SEBIQ) via les critères IB. Deux bulletins sont donc remis aux parents à la fin de l'année scolaire.

Les résultats sont transmis aux parents selon le modèle du centre de service scolaire des hautes-rivières (employeur).

- ✓ Avant le 15 octobre: Communication aux parents sur le rendement scolaire ainsi que sur le comportement de l'élève
- ✓ Avant la mi-novembre: Bulletin du ministère pour l'étape 1 (20%)
- ✓ Avant la mi-février: Bulletin du ministère pour l'étape 2 (20%)
- ✓ Avant le 10 juillet: Bulletin du ministère pour l'étape 3 (60%)

Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB

Tous les élèves du PEI doivent à la fois répondre aux exigences du MEQ et à celles du PEI. Afin d'obtenir le DÉSI, les élèves qui ont complété le programme devront avoir répondu aux exigences de la SÉBIQ et de l'IB.

Exigences pour l'obtention du DÉSI :

- ✓ Avoir obtenu son DES (Diplôme d'études secondaires) ;
- ✓ Langue maternelle 5e secondaire + enrichissement culturel
- ✓ Langue seconde 5e secondaire + enrichissement culturel
- ✓ Langue tierce 5e secondaire
- ✓ Individus et sociétés 5e secondaire (monde contemporain et éducation financière)
- ✓ Mathématiques (CST ou SN de 5e secondaire ou SN de 4e secondaire)
- ✓ Sciences 5e secondaire

Exigences pour l'obtention de l'attestation de l'IB :

- ✓ Avoir satisfait aux exigences du service action ;
- ✓ Avoir réussi son projet personnel ;

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'intégrité intellectuelle.

La politique d'évaluation de MET est en lien avec notre politique d'intégrité intellectuelle. Les enseignants veillent à ce que la politique d'intégrité soit appliquée lors des évaluations tout au long de l'année scolaire. L'école veille à ce que les élèves n'adoptent pas de mauvaise conduite lors de la production de travaux ainsi que lors des évaluations. Si tel est le cas, des sanctions sont données en lien avec la politique de l'intégrité.

Liens entre la politique d'évaluation et la politique linguistique

La politique d'évaluation de MET est en lien avec notre politique linguistique. Lors des évaluations, les enseignants s'assurent que les élèves respectent l'utilisation d'un langage adéquat pour permettre le meilleur développement possible des compétences linguistiques, et ce tant à l'oral qu'à l'écrit.

Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'éducation inclusive

La politique d'évaluation de MET est en lien avec notre politique d'éducation inclusive. Des ressources nécessaires sont mises à la disposition des élèves qui ont des besoins particuliers pour mener à bien leurs évaluations. La différenciation pédagogique est appliquée en classe via différentes stratégies d'évaluation.



Médiagraphie

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, (En ligne), <https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/?lang=fr>, pages consultées le 29 septembre 2023.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes (2020), (En ligne), <https://resources.ibo.org/ib/psp/Standards-and-Practices?lang=fr>, pages consultées le 11 octobre 2023

ÉCOLE SECONDAIRE Mgr-Euclide-Théberge, Projet éducatif Mgr-Euclide-Théberge 2023-2027, version du 16 octobre 2023, 16 pages, pages consultées le 30 octobre 2023

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Politique d'évaluation des apprentissages, (En ligne), https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4602-03.pdf, pages consultées le 11 octobre 2023.

SÉBIQ, Dompter les monstres du PEI : Évaluation, (En ligne), https://sebiq.cegepgarneau.ca/pluginfile.php/13613/mod_resource/content/1/Monstre%20-%20E%CC%81valuation%20_final.pdf, pages consultés le 24 novembre 2023

SÉBIQ, Guide de gestion 2022-2023, (En ligne), https://sebiq.cegepgarneau.ca/pluginfile.php/30119/mod_resource/content/1/Guide%20de%20gestion%202023-2024_adapt%C3%A9%20CA%20ao%C3%BBt%202023.pdf, pages consultées le 11 octobre 2023.

Annexe 1



École secondaire
Nip-Euclide-Thérèse
Monseigneur-Euclide-Thérèse

BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DEUXIÈME CYCLE Année scolaire 2023-2024

Centre
de services
Éducation
Québec

CSSDHR

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'école : Monseigneur-Euclide-Thérèse Code d'organisme : 863069 Adresse : 677 rue Desjardins, Mariville, Qué. J0M 1R1 Téléphone : (450) 455-4491 Télécopieur : (450) 490-2693 Directrice ou directeur de l'école : Magalie Pothier Signature :	Étape de communication : 1 Début : 2023-06-30 Fin : 2023-11-03
--	--

2. RÉSULTATS

Français Enrichissement PEI (programme local)		5 ^e secondaire			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Matière : 126552	Enseignant(e) : NATHALIE FORTIN				
Résultat disciplinaire					
Moyenne du groupe					
Unités					
Absences		Étape 1 : ___ Étape 2 : ___ Étape 3 : ___			
Commentaires :					

Français, langue d'enseignement		5 ^e secondaire			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Matière : 132936	Enseignant(e) : NATHALIE FORTIN				
Lire		91			91
Écrite		89			95
Communiquer oralement		97			97
Résultat disciplinaire		94			94
Moyenne du groupe		83			83
Unités					
Absences		Étape 1 : ___ Étape 2 : ___ Étape 3 : ___			
Commentaires : Votre enfant progresse bien dans ses apprentissages. Votre enfant a une bonne compréhension d'un ou de plusieurs textes.					

Anglais Enrichissement PEI (programme local)		5 ^e secondaire			
Matière : 134502 Enseignant(e) : MAXIME VILLENEUVE		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Résultat disciplinaire					
Moyenne du groupe					
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Anglais, langue seconde - Programme de base		5 ^e secondaire			
Matière : 134504 Enseignant(e) : MAXIME VILLENEUVE		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Communiquer oralement en anglais		85			85
Comprendre des textes lus et entendus		93			93
Écrire des textes		97			97
Résultat disciplinaire		91			91
Moyenne du groupe		90			90
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Espagnol (programme local)		5 ^e secondaire			
Matière : 141542 Enseignant(e) : CATHERINE BIENVENUE		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Résultat disciplinaire		100			100
Moyenne du groupe		96			96
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires : (trien travail)					

Chimie		5 ^e secondaire			
Matière : 061904 Enseignant(e) : KARINE LESSARD		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Pratique					
Théorie		95			95
Résultat disciplinaire		95			95
Moyenne du groupe		84			84
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Physique		5 ^e secondaire			
Matière : 053004		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : PETER WHITE					
Pratique					
Théorie		97			97
Résultat disciplinaire		97			97
Moyenne du groupe		81			81
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					
BRAVO!					

Mathématique : séquence Sciences naturelles		5 ^e secondaire			
Matière : 065506		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : PHILIPPE MOREL					
Résoudre une situation-problème					
Utiliser un raisonnement mathématique		95			95
Résultat disciplinaire		95			95
Moyenne du groupe		87			87
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Arts plastiques		5 ^e secondaire			
Matière : 168502		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : VALÉRIE LANGLAIS					
Résultat disciplinaire		95			95
Moyenne du groupe		84			84
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Éducation physique et à la santé		5 ^e secondaire			
Matière : 043502		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : AUDREY MALLETTE					
Résultat disciplinaire		87			87
Moyenne du groupe		88			88
Unités					
Absences		Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Éthique et culture religieuse		5 ^e secondaire			
Matière : 06002		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : ALEXIS AUCLAIR					
	Résultat disciplinaire				
	Moyenne du groupe				
	Unités				
	Absences	Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

Monde contemporain		5 ^e secondaire			
Matière : 06002		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : MARTIN LEBLANC					
	Résultat disciplinaire	98			98
	Moyenne du groupe	98			98
	Unités				
	Absences	Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires : Votre enfant fournit les efforts nécessaires en classe.					

Éducation financière		5 ^e secondaire			
Matière : 90002		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : MARTIN LEBLANC					
	Résultat disciplinaire	100			100
	Moyenne du groupe	92			92
	Unités				
	Absences	Étape 1 : 1	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires : Votre enfant fournit les efforts nécessaires en classe.					

Projet personnel: PE (programme local)		5 ^e secondaire			
Matière : 117544		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Enseignant(s) : LYNE LUSSIER					
	Résultat disciplinaire				
	Moyenne du groupe				
	Unités				
	Absences	Étape 1 : ____	Étape 2 : ____	Étape 3 : ____	
Commentaires :					

3. COMMENTAIRES SUR CERTAINES COMPÉTENCES

Commentaires sur deux des quatre compétences suivantes : exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe	
Année 2023	
Exercer son jugement critique	
Organiser son travail	
Savoir communiquer	
Travailler en équipe	

4. AUTRES COMMENTAIRES

Commentaires divers, notamment sur d'autres apprentissages prévus dans les projets de l'école ou de la classe

Annexe 2

Baccalauréat International Programme d'éducation intermédiaire Année scolaire 2012-2013		
 École secondaire Mgr-Euclide-Théberge	Monseigneur-Euclide-Théberge Code d'organisme : 883089 Adresse : 877 rue Desjardins, Marieville Qué. J3M 1R1 Site Web : eeuclidetheberge@csdh Téléphone : (450) 460-4491 Télécopieur : (450) 460-2693 Directrice ou directeur : [Signature]	 SÉBIC SOCIÉTÉ DES ÉCOLES DU MONDE OU DU QUÉBEC ET DE LA FRANCOPHONIE

Légende de notation pour l'évaluation des critères	
0	L'élève n'atteint pas le niveau minimal requis pour ce critère
1 à 2	L'élève atteint un niveau limité pour ce critère
3 à 4	L'élève atteint un niveau passable pour ce critère
5 à 6	L'élève atteint un niveau satisfaisant pour ce critère
7 à 8	L'élève atteint un excellent niveau pour ce critère

Le bulletin PEI
Au Programme d'éducation intermédiaire (PEI), l'évaluation est une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. L'évaluation par critères est une composante importante et essentielle au processus d'apprentissage. Elle permet à l'élève de procéder à l'analyse de son apprentissage et de reconnaître les éléments à améliorer. Chaque matière est définie par des critères d'évaluation qui font l'objet d'au moins deux jugements durant l'année scolaire, à l'exception de l'interdisciplinarité et du projet personnel. En conséquence, pour chaque année du PEI, les niveaux attribués reposent sur au moins deux jugements pour chaque critère, et ce, pour chacun des groupes de matières. De plus, pour chaque groupe de matières, le PEI identifie un ensemble d'objectifs qui sont reliés à des critères d'évaluation spécifiques dont les élèves ont reçu les descriptions détaillées.

Arts 5 - Art dramatique		Niveau d'acquisition	
PATRICK CAMPBELL			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension		7	8
B - Développement des compétences		7	8
C - Pensée créative		7	8
D - Réaction		7	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Service-action		
	Réalisé	Oui
Commentaires :		

Éducation physique et à la santé 5		Niveau d'acquisition	
AUDREY MALLETTE			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension		6	8
B - Planification de la performance		6	8
C - Application et exécution		6	8
D - Réflexion et amélioration de la performance		7	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Acquisition de langues 5 - Anglais - Phase 5		Niveau d'acquisition	
LYNE LUSSIER			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Compréhension orale		7	8
B - Compréhension écrite		8	8
C - Expression orale		8	8
D - Expression écrite		8	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Acquisition de langues 5 - Espagnol - Phase 3		Niveau d'acquisition	
CATHERINE BIENVENUE			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Compréhension orale			8
B - Compréhension écrite			8
C - Expression orale			8
D - Expression écrite			8
Commentaires :			
Commentaires :			

Langue et littérature 5		Niveau d'acquisition	
NATHALIE FORTIN			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Analyse		8	8
B - Organisation		8	8
C - Production de texte		8	8
D - Utilisation de la langue		8	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Individus et sociétés 5		Niveau d'acquisition	
MARTIN LEBLANC			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension		8	8
B - Recherche		8	8
C - Communication		8	8
D - Pensée critique		8	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Sciences 5		Niveau d'acquisition	
PETER WHITE			
Critères d'évaluation :		Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension		6	8
B - Recherche et élaboration		7	8
C - Traitement en évaluation		7	8
D - Réflexion sur les répercussions de la science		7	8
Commentaires :			
Commentaires :			

Annexe 3

L'interMET



Novembre 20xx

Voici notre communiqué mensuel :

Aptitude du mois **Audace**

Audace Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements

- X novembre: Fin de la première étape
- XX novembre: Première rencontre de parents

➤ **ÉVALUATION PAR CRITÈRE PEI:**

Vous verrez apparaître sur le portail, en plus des notes des matières respectives, des notes de PEI qui sont sur une note maximale de 8. Les notes de PEI sont inscrites sur le portail, mais ne sont pas cumulatives. Un jugement professionnel est posé en lien avec cette méthode pour savoir où l'élève se situe dans ses apprentissages lorsque le bulletin de PEI est produit à la fin de chacune des étapes. Ce n'est pas calculé comme une moyenne. Un 3 est une note de passage... ce n'est pas comme avoir 3/8.

L'indicatif PEI dans ~~titre~~ vous indiquera qu'il s'agit d'une note PEI.

Votre enfant reçoit généralement ~~des~~ explications sur ses notes PEI à chaque travail exécuté en plus de recevoir sa grille d'évaluation. Il a plusieurs chances de se faire évaluer sur les différents critères de PEI tout au long des deux étapes et ce, dans chacune de ses matières.



Annexe 4

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières

Québec



ÉCOLE SECONDAIRE
Mgr-Euclide-Théberge

❖ RENCONTRE DE PARENTS L'accueil des parents et des élèves des groupes de 1^{re} secondaire, de première année du PEI et pré-DEP par les encadreurs se tiennent pendant les rencontres pédagogiques de la rentrée scolaire en soirée
❖ 1^{re} Communication : Fin août à la fin septembre Date limite pour la remise des commentaires: Première semaine d'octobre Transmission aux parents : Au plus tard à la mi-octobre
❖ Étape 1 : Fin août au début novembre Date limite pour la remise des notes : Deuxième semaine de novembre à 16h Transmission aux parents au plus tard à la mi-novembre
❖ 1^{re} RENCONTRE DE PARENTS Mi-novembre de 17h à 20h30
❖ Étape 2 : Début novembre à la fin janvier Date limite pour la remise des notes : Début février à 16h Transmission aux parents au plus tard à la première semaine de février
❖ 2^e RENCONTRE DE PARENTS Première semaine de février de 17h à 20h00
❖ Étape 3 : Fin janvier à la fin juin Transmission aux parents au plus tard le 10 juillet
Autres évaluations prévues dans l'année :
Mars : Examen de pratique de production écrite de français 5^e secondaire (incluant PEI) Mai : Examen de production écrite de français 3^e, 4^e et 5^e secondaire (incluant PEI) Mai : Production écrite de français 1^{er} et 2^e secondaire (incluant PEI) Juin : Examen d'anglais 5^e secondaire (incluant PEI)

Annexe 5

NOM : _____

SERVICE ET ACTION

Tableau des 7 objectifs d'apprentissage du PEI pour le service et l'action

OBJECTIFS	
1. Prendre davantage conscience de mes points forts et des points que je peux améliorer	
2. Relever des défis qui permettent de développer de nouvelles compétences	
3. Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier	
4. Faire preuve de persévérance dans les actions que j'entreprends	
5. Travailler en collaboration avec les autres	
6. Développer ma sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multilinguisme et la compréhension interculturelle	
7. Prendre en considération la portée éthique de mes actes	

*MAXIMUM de 1 objectif par type d'action communautaire. F ou C ou É

*Expliquez comment votre activité correspond à votre objectif (page suivante)

Date :

Lieu :

Description de la tâche :

Nom du responsable :

Courriel de l'adulte responsable :

Téléphone de l'adulte responsable :

Rôle du responsable (titre) :

FAMILLE (F) : OBJECTIF () :

RÉFLEXION SUR CE QUE L'OBJECTIF DE VOTRE PROJET DE SERVICE ACTION VOUS APPORTE EN TANT QUE PERSONNE APPRENANTE DE L'IB: Vous devez discuter :

- 1- Des aptitudes développées et comment. (Par exemple : L'aptitude ALTRUISME car j'ai ...)
- 2- Des approches de l'apprentissage utilisées et comment. (Par exemple : L'approche de communication car j'ai ...)
- 3- Du lien entre l'action posée et un CONTEXTE MONDIAL. (Par exemple : En agissant de cette manière envers une personne handicapée je fais le lien avec le contexte mondial IDENTITÉ ET RELATION car...)

Date :

Lieu :

Description de la tâche :

Nom du responsable :

Courriel de l'adulte responsable :

Téléphone de l'adulte responsable :

Rôle du responsable (titre) :

COMMUNAUTÉ (C): OBJECTIF () :

RÉFLEXION SUR CE QUE L'OBJECTIF DE VOTRE PROJET DE SERVICE ACTION VOUS APPORTE EN TANT QUE PERSONNE APPRENANTE DE L'IB: Vous devez discuter :

- 1- Des aptitudes développées et comment. (Par exemple : L'aptitude ALTRUISTE car j'ai ...)
- 2- Des approches de l'apprentissage utilisées et comment. (Par exemple : L'approche de communication car j'ai ...)
- 3- Du lien entre l'action posée et un CONTEXTE MONDIAL. (Par exemple : En agissant de cette manière envers une personne handicapée je fais le lien avec le contexte mondial IDENTITÉ ET RELATION car...)

Date :

Lieu :

Description de la tâche :

Nom du responsable :

Courriel de l'adulte responsable :

Téléphone de l'adulte responsable :

Rôle du responsable (titre) :

PROJET CLASSE/ÉCOLE (É) : OBJECTIF () :

RÉFLEXION SUR CE QUE L'OBJECTIF DE VOTRE PROJET DE SERVICE ACTION VOUS APPORTE EN TANT QUE PERSONNE APPRENANTE DE L'IB: Vous devez discuter :

- 1- Des aptitudes développées et comment. (Par exemple : L'aptitude ALTRUISTE car j'ai ...)
- 2- Des approches de l'apprentissage utilisées et comment. (Par exemple : L'approche de communication car j'ai ...)
- 3- Du lien entre l'action posée et un CONTEXTE MONDIAL. (Par exemple : En agissant de cette manière envers une personne handicapée je fais le lien avec le contexte mondial IDENTITÉ ET RELATION car...)

Annexe 6

ÉVALUATION CRITÉRIÉE VERSUS POURCENTAGE

4 CRITÈRES		3 CRITÈRES		2 CRITÈRES		1 CRITÈRE	
32	%	24	%	16	%	8	%
0	0	0	0	0	0	0	0
1	6	1	8	1	12	1	24
2	12	2	16	2	24	2	46
3	18	3	24	3	35	3	60
4	24	4	33	4	46	4	68
5	30	5	40	5	54	5	76
6	36	6	46	6	60	6	84
7	41	7	51	7	64	7	92
8	46	8	56	8	68	8	100
9	50	9	60	9	72		
10	54	10	63	10	76		
11	57	11	66	11	80		
12	60	12	68	12	84		
13	62	13	71	13	88		
14	64	14	74	14	92		
15	66	15	76	15	96		
16	68	16	79	16	100		
17	70	17	81				
18	72	18	84				
19	74	19	86				
20	76	20	89				
21	78	21	92				
22	80	22	95				
23	82	23	98				
24	84	24	100				
25	86						
26	88						
27	90						
28	92						
29	94						
30	96						
31	98						
32	100						

*Ce tableau ne provient pas de l'IB. Par contre, il s'inspire de la grille de conversion de la SÉBIQ pour les projets personnels du PEI.

Création originale : Nathalie Demers. Adaptation : François Couillard. V2 – 2018-08-29

Annexe 7

MATHÉMATIQUES (3^e année du PEI) - Attentes de niveau 7-8

A CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION		
LES ÉLÈVES DEVRONT ÊTRE CAPABLES		ÉLÉMENTS OBSERVABLES / MESURABLES
i	de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes difficiles dans des situations familières et non familières ;	
ii	d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de ces problèmes ;	
iii	en règle générale, de résoudre ces problèmes correctement dans divers contextes.	
B RECHERCHE DE MODÈLES		
LES ÉLÈVES DEVRONT ÊTRE CAPABLES		ÉLÉMENTS OBSERVABLES / MESURABLES
i	de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ;	
ii	de décrire des modèles comme des relations et/ou des règles générales cohérentes avec les résultats corrects obtenus ;	
iii	de vérifier et de justifier ces relations et/ou ces règles générales.	
C COMMUNICATION		
LES ÉLÈVES DEVRONT ÊTRE CAPABLES		ÉLÉMENTS OBSERVABLES / MESURABLES
i	d'utiliser systématiquement le langage mathématique approprié ;	
ii	d'utiliser des formes de représentation mathématique appropriées pour présenter systématiquement les informations de manière correcte ;	
iii	de passer efficacement d'une forme de représentation mathématique à une autre ;	
iv	de communiquer à l'aide d'un raisonnement complet et cohérent ;	
v	de présenter un travail systématiquement organisé à l'aide d'une structure logique.	



D APPLICATION DES MATHÉMATIQUES DANS DES CONTEXTES DE LA VIE RÉELLE		
LES ÉLÈVES DEVRONT ÊTRE CAPABLES		ÉLÉMENTS OBSERVABLES / MESURABLES
i	d'identifier les éléments pertinents dans la situation authentique de la vie réelle ;	
ii	de sélectionner des stratégies mathématiques appropriées pour modéliser la situation authentique de la vie réelle ;	
iii	d'appliquer les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution correcte ;	
iv	d' expliquer le degré de précision de la solution ;	
v	d' expliquer si la solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.	

Annexe 8

Formulaire de correction du projet personnel

À utiliser à partir de septembre 2021



Nom et prénom de l'élève : Date :

Nom et prénom du superviseur :

Nom de l'établissement : Code IBIS :

Titre du projet personnel :

Veuillez utiliser la colonne de droite pour expliquer l'attribution du niveau pour chaque critère :

Critère	Niveau obtenu	Commentaires sur l'attribution du niveau
A		
B		
C		
Total /24	0	Veuillez utiliser la grille de conversion de la SÉBIQ (verso)
		Total /100



Grille de conversion de la note des projets personnels du PEI (IB)
en pourcentage pour le DÉSI

À utiliser dès septembre 2021 pour les finissants de
5^e secondaire au PEI

Total sur 24 IB	Équivalence en %
1	10%
2	20%
3-4	30%
5-6	40%
7-8	50%
9	60%
10-11	65%
12	70%
13-14	75%
15	80%
16-17	85%
18	90%
19-20	95%
21+	100%

Grille adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration de la SÉBIQ le 7 mai 2021.